

ne à l'égal d'une formule magique simple qui permette de terminer la guerre. Il s'agit
d'une situation infiniment complexe. Il n'existe pas de formule magique, et
le fait est un fait que j'ai fait ressortir dans toutes mes conversations.

« J'ai exposé les vues du Canada à plusieurs reprises et en détail et, en particulier, sur notre connaissance très intime des États-Unis et de sa politique
des années fondant sur notre amitié constante pour ce pays, j'ai expliqué vigoureusement
cette notion ainsi que sur notre amitié constante pour ce pays, j'ai expliqué vigoureusement
principe pourquoi certaines propositions simplifiées qu'on met parfois de l'avant pour
mettre fin à la guerre ne constituaient pas le moyen le plus réaliste de favoriser
un règlement, et cela bien indépendamment de ce que l'on pourrait penser du
fond même de la question. Je parle, il va sans dire, de cette thèse proposant
une décision unilatérale pour mettre fin sans conditions et pour de bon au
bombardement du Vietnam du Nord, sans aucune indication de ce que l'autre
partie pourrait faire à son tour pour déclencher la désescalade du conflit ou
amorcer des négociations.

« On a dit que le Canada pourrait exercer son influence, faire entendre
sa voix afin d'obtenir que cessent les bombardements. J'ai signalé qu'il incombait
ce devoir non seulement au Canada mais à tous les pays de faire tout leur possible
auprès des pays avec lesquels ils entretiennent des rapports spéciaux afin de
établir au moins les bases de négociations préliminaires.

« J'ai signalé en détail aux chefs polonais et soviétiques ce que le Canada
pense du rôle que pourrait jouer la Commission du Vietnam et certaines sug-
gestions sur les mesures à prendre pour nous éloigner d'une solution militaire
et nous mener vers un règlement politique.

« On a écouté avec beaucoup d'attention ce que nous avons à dire.
Je suis sûr que nos vues seront examinées avec soin à Varsovie et à Moscou,
et nous étudierons sérieusement les positions qu'ils ont prises, et
je pense que cela en soi constituera un modeste apport dans le sens d'une
solution. Je ne puis dire que j'ai perçu la possibilité d'un changement immédiat
d'opinion chez ces deux puissances communistes dont les intérêts sont si pro-
fondément engagés dans la question du Vietnam. Mais je suis convaincu qu'elles
souhaitent un règlement pacifique, à cause, entre autres motifs, du bon effet
que cela aurait sur les relations générales entre l'Est et l'Ouest. C'est ainsi
que malgré nos profondes divergences, il semble exister un désir commun de
voir cesser le conflit.

« Nos entretiens les plus détaillés ont porté sur le Vietnam. J'ai exposé
l'objectif que suivait le Gouvernement canadien par l'entremise de la Com-
mission et les autres efforts qui avaient été déployés pour assurer la paix.
J'ai écouté les réactions, surtout celles du Gouvernement de Pologne, sur la
façon dont le Canada envisage le rôle de cette Commission.

« Je n'étais jamais allé en Pologne et en Union soviétique. Je dois dire
que, même après cette brève visite, je perçois plus clairement les forces qui
entrent dans l'élaboration des politiques de leurs gouvernements. J'ai vu la
reconstruction de la ville historique de Varsovie qui avait été si affreusement
marquée par la guerre. J'ai vu l'ancienne Cracovie et l'horreur qu'a été